

Réunion du conseil municipal du 24/09/2020

Personnes absentes : Myriam Kerkeni excusée

Date de la convocation : 17/09/2020

Secrétaire de séance : Karole Martignat

Après approbation de la dernière séance, le Conseil Municipal a :

1. Suivi dossier logement communal
Des plans ont été proposés par l'architecte. L'ouverture d'une fenêtre supplémentaire dans la bibliothèque côté nord est envisagée.
2. Le charpentier Chanteur a fourni un devis pour la pose de 2 poutres en lamellé-collé dans le logement communal pour un montant de 2 190 euros HT. Ces poutres seront posées lors de la réfection de la toiture.
3. Devis nettoyage RD4
Deux devis ont été reçus. Le conseil accepte celui de GBL Terrassement pour un montant de 820 € TTC.
4. Devis porte silo à granulés chaudière école
Le silo ne possède pas de porte d'accès, ce qui rend très difficile la surveillance du niveau de combustible.
2 devis ont été reçus. Le conseil accepte celui de Renoud pour un montant de 660 € TTC.
5. Devis transport scolaire piscine de Beynost
2 devis ont été reçus. Le conseil accepte celui de Faure (ex Guderzo) pour un montant de 120 € TTC pour 10 séances.
6. Questions diverses
 - Le conseil valide le devis de la SARL Granger, étudié à la dernière réunion, pour l'enrochement du talus au croisement de la route de Joyeux et de la RD4 pour un montant de 5 820 € TTC.
 - Validation de la demande de bouchons d'oreilles sur mesure pour l'employé municipal pour un montant de 182,40 € TTC par la société Interson Protac.
 - Co dance Academy : le tarif de la location de la salle a été fixé à 200 € par mois avec obligation de signer le contrat contre remise des clés. Nous attendons l'accord de l'association.

Prochaine réunion : jeudi 29 octobre à 20h30